

Carnet d'acteur : partie contributive

1. Voici la trame à remplir (partie publique)

1-1. Le titre de votre engagement

« Pour une collectivité engagée et innovante en terme énergétique et environnemental »

1-2. Zone géographique concernée

Brissac Loire Aubance (les Alleuds, Brissac-Quincé, Charcé-Saint-Ellier sur Aubance, Chemellier, Coutures, Luigné, Saint-Rémy la Varenne, Saint-Saturnin sur Loire, Saulgé-l'Hôpital, Vauchrétien)

1-3. S'agit-il d'un engagement ...

- déjà mis en place (pour la partie véhicules électriques et charte zéro gaspillage)
- en projet / en cours de réflexion
- nouveau

1-4. Finalité(s) de votre engagement (case(s) à cocher) :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la réduction des consommations énergétiques
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables
- la réduction et la gestion des déchets
- le développement des circuits courts

1-5. Quel est le (ou les) porteur(s) de l'engagement ?

La commune

1-6. Les autres acteurs mobilisés

Précisez ici les publics bénéficiaires, les partenaires ou autres parties prenantes mobilisés dans le cadre de votre engagement ou de vos actions

1-7. Décrivez votre engagement (1 page maximum)

La commune nouvelle de Brissac Loire Aubance s'est engagée depuis sa création en 2016 (et avant au sein de chaque commune historique) à développer des actions en faveur de l'environnement :

- Acquisition de véhicules électriques pour la flotte des véhicules
- Signature d'une charte zéro gaspillage avec le SMITOM
- Réflexion en cours pour la création d'une cuisine centrale en favorisant au mieux les circuits courts
- Modification progressive des systèmes d'éclairages de bâtiments avec LED basse consommation
- Sensibilisation des agents pour limiter le gaspillage d'énergie
- Etude énergétique en cours (via le SIÉML) pour l'ensemble des bâtiments communaux afin de mettre en place des systèmes permettant les économies d'énergies

Actions historiques déjà engagées :

- Mise en place d'un plan de gestion de l'herbe avec la Communauté de Communes, avec des gestions différenciées des espaces en terme de traitement, de tontes, d'entretien...
- Depuis 5 ans, la collectivité n'utilise plus de produits phytosanitaires pour le désherbage
- ...

1-8. Disposez-vous d'un lien ou d'un document pour partager plus d'informations sur votre engagement et vos actions ?

Adresse URL : A remplir

Document (à joindre avec le carnet d'acteur complété) : Pas encore de document synthétisant les différentes initiatives et l'engagement